



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



LES EXTINCTEURS PORTATIFS

Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à négliger. Il peut s'avérer utile dans certaines situations. Par contre, il sera efficace seulement lorsqu'il est utilisé dans les premières minutes d'un incendie. C'est pourquoi il est important de savoir comment s'en servir.

En tout temps, faites évacuer les lieux et signalez le 911 pour alerter les pompiers **même si le feu semble éteint**.



Il y a quelques détails que vous devez tout d'abord connaître sur les extincteurs portatifs. Si vous possédez un extincteur à la maison, vous devez, et ce, une fois par mois, vérifier que l'aiguille est encore dans le vert et tourner l'extincteur de façon à ce que la poudre à l'intérieur ne colle pas dans celui-ci. Vous devez faire changer la poudre à l'intérieur au 6 ans et faire un test hydrostatique au 12 ans. Si vous n'en possédez pas, il serait préférable de vous munir d'un extincteur de type ABC de 5 livres.

Par contre, un extincteur ne sera aucunement utile s'il n'est pas bien en vue et accessible facilement. Il devrait également être installé près d'une sortie et hors de portée des enfants.

Pour l'utiliser, vous n'avez qu'à suivre ces étapes :

1. S'assurez que les lieux ont été évacués et qu'il est sécuritaire pour vous d'utiliser l'extincteur portatif.
2. Avant d'utiliser l'extincteur portatif, assurez-vous d'appeler le 9-1-1.
3. Placez-vous à une distance d'environ 3 mètres (10 pieds) du début d'incendie.
4. Assurez-vous qu'une sortie de secours est disponible derrière vous.
5. Assurez-vous que l'extincteur portatif est rempli et retirez la goupille de l'extincteur.
6. Dirigez l'agent extincteur vers la base des flammes.
7. Appuyez fermement sur la poignée du haut.
8. Dans un mouvement de gauche à droite, balayez la **base** des flammes.
9. Quittez la maison, fermez la porte derrière vous et attendez l'arrivée des pompiers. Il ne faut jamais retourner à l'intérieur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2485 poste 249,
courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Éric Thibeault, Coordonnateur en sécurité incendie - Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : coordinationincendie@mrcrdl.quebec